Les dernières fermes à fourrure encore actives en République tchèque ont fermé au début de l'année, suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la protection des animaux. Les professionnels contraints de cesser leurs activités peuvent être indemnisés par l'État.

L'interdiction a concerné neuf exploitations en Tchèque. Quelque 20 000 animaux, essentiellement des renards et des visons, y avaient été abattus chaque année pour leur fourrure. […]

Lire la suite sur Radio Prague.